

## CENTRE CULTUREL JEAN MOULIN



Adresse : 22 Rue des écoles  
Téléphone : 02 54 87 73 09

### HORAIRES DES LOCATIONS

**Samedi, dimanche et jours fériés** : location à la journée seulement.

**Lundi** : location de 14 h au lendemain 9 h

**Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi** : location à la journée ou demi-journée

La **journée** s'entend de 9 h du matin au lendemain 9 h.

La **demi-journée** s'entend de 9 h du matin à 14h ou de 14h au lendemain 9 h, sauf vendredi matin de 9h à 12h. La demi-journée est accordée soit seule, soit accolée à une journée.

Capacité : 600 personnes assises / 700 personnes debout

Superficie : de la salle principale : 730 m<sup>2</sup>  
de la scène : 97 m<sup>2</sup>

Equipement : Salle : 25 tables anciennes rectangulaires de 120 x 80 + 34 Tables neuves  
38 tables rondes de diamètre 180 (10 personnes par table)  
500 chaises  
4 extincteurs sur pilier

Au 15/06/2015

Scène : 2 extincteurs

Bar : 3 frigos avec 1 grille  
1 extincteur  
1 évier inox 2 bacs

Cuisine : 1 roulante inox  
1 distributeur essuie-tout  
2 frigos avec 4 grilles  
1 évier 1 bac avec douchette  
1 évier inox et bouche évier  
1 lave vaisselle  
2 fours à 3 grilles  
1 four avec 6 plaques chauffantes, bain marie et grille  
4 grands containers verts  
2 petits containers de 240L et 2 grands containers jaunes  
1 chariot avec 1 seau + 1 presse + 2 balai à plat  
2 tables inox  
2 distributeurs savon  
1 évier main inox  
4 paniers à vaisselles  
2 paniers à couverts  
4 paniers à verres  
1 congélateur coffre

Vaisselle : il n'est pas loué de vaisselle aux particuliers

Scène : 1 arrivée de 50 Ampères Tétra sur bornier (*branchement par les services techniques*)  
1 bloc 4 PC de 16 Ampères (sur câble)  
4 prises 15 Ampères en tout (sur front de scène)

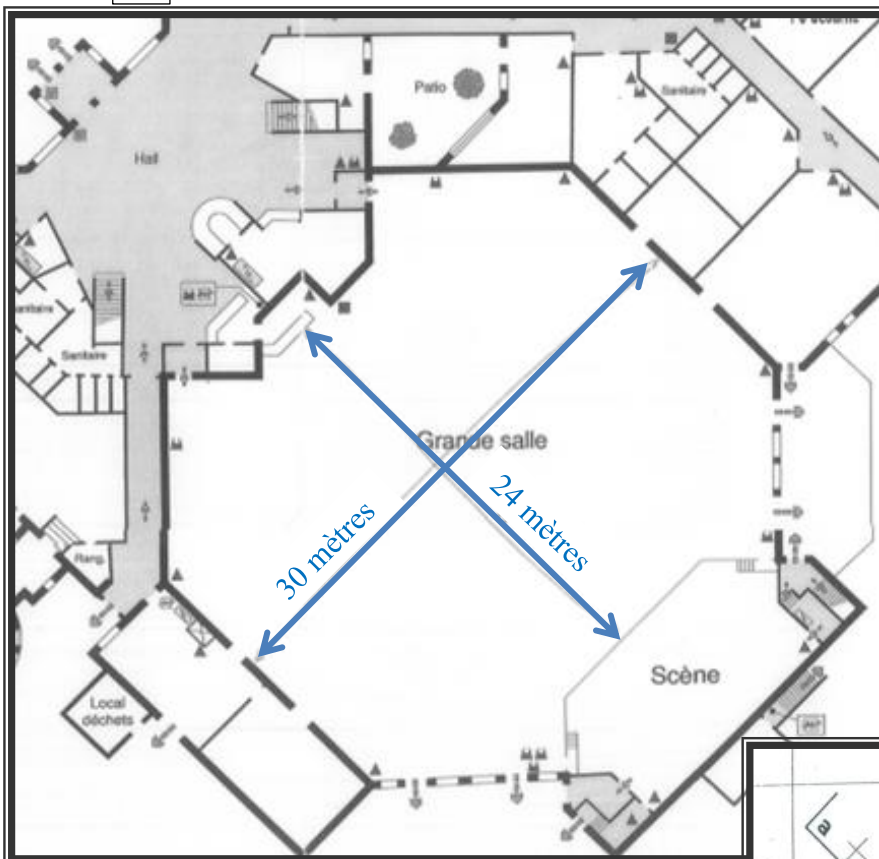
Sonorisation / éclairage : Petite sono prêtée aux associations Saint-Laurentaises sur demande écrite.  
Régie son / éclairage prêtée aux associations Saint-Laurentaises sur présentation d'un courrier motivant le besoin. En effet, un professionnel rémunéré est engagé par la Mairie afin de satisfaire le besoin.



**En cas d'incendie, activer le signal d'alarme et évacuer la salle par les issues de secours.**

**L'accessibilité des issues de secours doit être respectée en permanence.**

### Plan de la salle et de la scène



Scène de 12 x 7 mètre, hauteur +3,50 m

**Suite à la rénovation du parquet (janvier 2015) il est interdit de trainer le mobilier de la salle.  
Toute utilisation de bande adhésive, simple ou double face, est interdite sur le parquet.  
En cas de mauvaise utilisation, le Maire se réserve le droit d'engager des poursuites en réparation du préjudice subi.**

